



ISRAËL - PALESTINE

Entrée en vigueur du cessez-le-feu à Gaza

Le 10 octobre 2025, un cessez-le-feu est entré en vigueur entre Israël et le Hamas, après plusieurs mois de bombardements contre Gaza. Dans les heures précédant la trêve, des bombardements sporadiques ont encore été signalés autour de Gaza City et de Khan Younis. L'armée israélienne a ensuite amorcé un retrait partiel de ses troupes, tout en conservant le contrôle d'environ la moitié du territoire.

Des milliers de Palestiniens déplacés ont commencé à regagner leurs foyers. Soutenu par le Qatar, l'Égypte et les États-Unis, l'accord prévoit la libération de vingt otages israéliens contre des prisonniers palestiniens. Malgré le cessez-le-feu, la situation humanitaire reste dramatique, marquée par la faim, les destructions et un accès limité à l'aide internationale.



SAHARA OCCIDENTAL - UE - MAROC

Le Front Polisario conteste un nouvel accord UE-Maroc incluant le Sahara occidental

Le Front Polisario a condamné le nouvel accord conclu entre l'Union européenne et le Maroc, qui étend les préférences tarifaires aux produits issus du Sahara occidental. Selon le Front Polisario, cet accord viole les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui a reconnu dès 2016 que le Sahara occidental est un territoire distinct du Maroc, et que tout accord le concernant doit recevoir le consentement du « peuple du Sahara occidental ». La CJUE avait confirmé cette position le 4 octobre 2024, en annulant en dernière instance les accords UE-Maroc en matière agricole et de pêche.

Le Front Polisario regrette la négociation rapide et unilatérale du nouvel accord, et estime que l'UE et le Maroc agissent en dépit de la jurisprudence européenne. L'accord inquiète également les syndicats agricoles espagnols, qui craignent une concurrence déloyale.



ARABIE SAOUDITE - ALGÉRIE - MAROC

Messages simultanés de MBS à l'Algérie et au Maroc

Le 7 octobre 2025, le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane a adressé des messages séparés au roi du Maroc Mohammed VI et au président algérien Abdelmadjid Tebboune. À Casablanca, le message pour Mohammed VI a été remis par le prince Turki ben Mohammed ben Fahd, ministre d'État saoudien, tandis qu'à Alger, le président Tebboune a reçu le sien remis par l'ambassadeur d'Arabie saoudite.

Si le contenu des messages reste confidentiel, ces derniers soulignent la volonté de l'Arabie saoudite de renforcer ses relations bilatérales avec les deux pays. Par le passé, Riyad avait également fait savoir son aptitude à se positionner en médiateur pour désamorcer la crise entre les deux puissances rivales du Maghreb, sans obtenir de retour favorable.

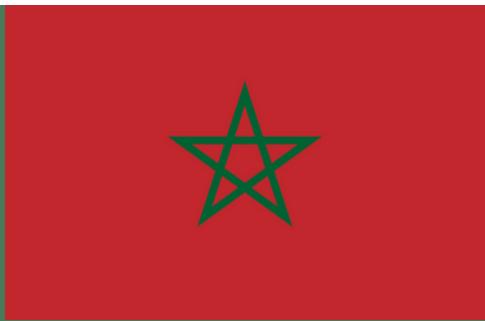


UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne déploie un nouveau système numérique pour renforcer le contrôle de ses frontières

À partir du 12 octobre 2025, l'Union européenne mettra en place le système d'entrée et de sortie (EES), qui remplacera le tampon manuel sur les passeports des ressortissants de pays tiers effectuant des séjours de moins de 90 jours. Les voyageurs devront enregistrer leurs empreintes digitales, leur photo, ainsi que le motif et la durée de leur séjour, via des bornes installées dans les aéroports et certaines gares.

Ce fichier commun aux pays de l'UE permettra de mieux suivre les entrées et sorties, de lutter contre l'immigration irrégulière et les fraudes aux documents, et d'améliorer la gestion des visas.



MAROC

Mouvement social inédit au Maroc

Le Maroc connaît un mouvement social d'ampleur inédite depuis le Hirak du Rif (2016-2017), organisé par le collectif GenZ 212. Les jeunes protestent dans plusieurs villes, après plusieurs scandales ayant révélé les défaillances des hôpitaux et des services publics. Ils réclament la démission du gouvernement, des réformes sociales concrètes, et la fin de la corruption. Les investissements massifs dans les infrastructures sportives et de loisir, à l'approche des compétitions internationales que le Maroc s'apprête à accueillir, sont également dénoncés par une partie de la population.

Les manifestations ont été réprimées par les forces de l'ordre, faisant plusieurs centaines de blessés et au moins 2 tués. Des activistes ont également été arrêtés. Pour l'heure, le gouvernement se dit prêt au dialogue, sans pour autant avoir adopté de mesure d'apaisement.

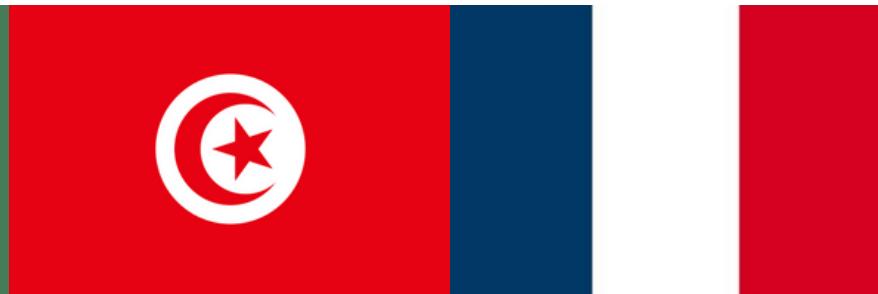


ALGÉRIE - OMAN

L'Algérie et Oman renforcent leur coopération énergétique

Le 5 octobre, le ministre algérien de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu l'ambassadeur d'Oman en Algérie, Saif bin Nasser Al Badai, accompagné de dirigeants de la société Abraj Energy Services, à l'occasion du salon NAPEC 2025 à Oran. La rencontre a porté sur le suivi du protocole d'accord signé en avril 2024 et de l'accord préliminaire de mai, visant à créer une société mixte algéro-omanaise spécialisée dans les services pétroliers intégrés.

Les discussions ont également abordé les aspects techniques, juridiques et économiques de la future entreprise, en mettant l'accent sur le transfert de technologies et le développement des compétences locales, et ont exploré de nouveaux axes de coopération dans la pétrochimie, le GNL, le commerce de brut et la formation spécialisée.



TUNISIE - FRANCE

Halima Ben Ali arrêtée en France à la demande des autorités tunisiennes

Arrêtée le 30 septembre en France à la demande des autorités tunisiennes, Halima Ben Ali a été placée sous contrôle judiciaire en attendant l'examen de sa demande d'extradition par la justice française. Elle fait l'objet d'accusations de détournements de fonds en Tunisie, mais son avocate dénonce une revanche contre son père, déchu en 2011, et affirme qu'elle n'a jamais commis de crime.

Halima Ben Ali, qui vit à Dubaï, avait déjà été arrêtée à la demande de la Tunisie en 2018 en Italie, puis avait été libérée. Son avocate souligne le risque de lynchage si elle est extradée.



SYRIE - LIBAN

Une délégation syrienne au Liban pour discuter des détenus islamistes

Une délégation syrienne s'est rendue mercredi 1er octobre à Beyrouth, pour discuter de la situation des détenus islamistes syriens dans les prisons libanaises. Ce dossier est devenu particulièrement sensible depuis l'arrivée au pouvoir en décembre 2024 à Damas, d'Ahmad el-Charah.

Selon le ministère libanais de l'Intérieur, 55% des islamistes, soit environ 350 personnes (180 Libanais, 170 Syriens), restent détenus sans jugement au Liban. Des appels à une amnistie générale ont été lancés, mais leur application comporte le risque d'une libération massive incluant des détenus pour drogues et autres crimes.



Pour aller plus loin :

France 24 «Après le cessez-le-feu à Gaza, des milliers de Palestiniens rentrent chez eux», 10/10/25

SPRASD Infos «Le Front POLISARIO rejette l'accord UE-Maroc et annonce recourir à toutes les voies légales pour défendre les droits sahraouis» 03/10/25

Infos migrants «Lancement progressif des contrôles biométriques aux frontières de l'Union européenne» 08/10/2025

El Moudjahid «Algérie-Oman : la coopération énergétique se renforce» 05/10/2025

L'Orient le jour «Détenus islamistes au Liban : une délégation syrienne à Beyrouth» 1/10/2025



AGORA 
MEDITERRANEA